



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC
Excusés : Mme FORBIN,
M. RAMACKERS

PV du 5 décembre 2023

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaire : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture des stades municipaux Maurice Perraguin et son annexe à compter du 20 janvier 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour rappel les stades Babin à la Norville et Faillu à Egly sont fermés les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vert le Grand

Fermeture du Complexe Henri Boissière du mardi 31 octobre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Bures sur Yvette

Fermeture du terrain d'honneur Louis Chabrat du vendredi 17 novembre au lundi 11 décembre 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Briis sous Forges

Fermeture du terrain en herbe du 16 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saclay

Fermeture du stade des Prés Basques du 25 novembre au 5 janvier 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Tigery

Fermeture du stade d'honneur du 27 novembre au 10 décembre 2023 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Germain lès Corbeil

Fermeture du stade municipal du 29 novembre 2023 au 28 février 2024.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly du 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Breuillet

Fermeture des terrains de la Plaine des Sports (terrain N°3 et terrain d'honneur) du samedi 9 décembre 2023 au dimanche 10 décembre 2023 inclus.



COUPES

Tirage le mardi 19 décembre 2023 à 18h30 Au District salle Gaston Villadier

U14 : 1/16^{ème} à jouer le 13 janvier 2024 à l'heure officielle.

Matches à jouer

CDM, + 45 ans : cadrage avant 1/8^{ème} à jouer le 10 décembre 2023 à l'heure officielle.

U18, U16 : cadrage avant 1/16^{ème} à jouer le 10 décembre 2023 à l'heure officielle.

U14 : cadrage avant 1/16^{ème} à jouer le 16 décembre 2023 à l'heure officielle.

Rappel :

Sont exemptées du tirage des Coupes de l'Essonne U14 et U16 les équipes 1 des clubs qualifiés en Coupe de Paris.

Sont exemptées du tirage des Coupes de l'Essonne U18 les équipes 1 des clubs qualifiés en Coupe de Gambardella et Coupe de Paris.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

CDM

Athis-Mons USO

CDM D1

Stade de la Cité de l'Air 1
(terrain synthétique)

Accord de la Commission.

Vétérans

Athis-Mons USO

Vétérans D3/A

Stade Auguste Delaune
(terrain en herbe)

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 18 NOVEMBRE 2023

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27361128 * Longjumeau FC 1 / Paray FC 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel du club recevant.

1^{er} avertissement et amende à Paray FC pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.



Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Ste Geneviève FC 2 / Dourdan Sports 1 * U18 F à 8

Accord de la Commission.

Match n° 27361409 du 18 novembre 2023

Villabé ETS 1 / MNVDB FC 1* U15 F à 8 * Poule B

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel de Villabé ETS.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de MNVDB FC.

Amende réglementaire à MNVDB FC.

Match n° 27368400 du 25 novembre 2023

Villabé ETS 1 / Trois Vallées FC 1 * U18 F à 8

Reprise du dossier.

Courriel des Trois Vallées FC.

La Commission enregistre le résultat :

Villabé ETS 1 : 4 buts

Trois Vallées FC : 6 buts

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Match n° 2752329 remis au 10 décembre 2023

Horizon Aventure ASS 1 / Evry FC 2 * District

Courriels d'Horizon Aventure ASS et demande d'Evry FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club d'Horizon Aventure ASS.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 26 NOVEMBRE 2023

D1

Match n° 26095046 * Savigny Foot CO 1 / MNVDB FC 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 2 décembre 2023 à 11 h 06.

Amende réglementaire à Savigny Foot CO pour transmission tardive.

D5/C

Match n° 26099041 * Evry Courcouronnes 2 / St Vrain FC 2

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 29 novembre 2023 à 20 h 37.

Amende réglementaire à Evry Courcouronnes pour transmission tardive.



FMI NON PARVENUES DU 3 DECEMBRE 2023

D3/A

Match n° 26096498 * Dourdan Sports 2 / Igny AFC 3

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 12 décembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/B

Match n° 26515811 * Athis-Mons USO 1 / Mennecy CS 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 12 décembre 2023.

Match n° 26098472 du 8 octobre 2023

Grigny FC 2 / Gif SFOC 2 * D5/A

Retour du dossier du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes en date du 16 novembre 2023 ayant dit : match perdu par forfait aux deux équipes pour absence des deux équipes.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Grigny FC 2.

Amende réglementaire à Grigny FC.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Gif SFOC 2.

Amende réglementaire à Gif SFOC.

Match n° 26095050 du 3 décembre 2023

MNVDB FC 1 / Tremplin Foot 1 * D1

Lecture FMI.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Tremplin Foot.

Amende réglementaire à Tremplin Foot.

Frais d'arbitrage (3 arbitres) à la charge de Tremplin Foot (art. 17.1 du RSG du DEF).

Match n° 26518074 du 3 décembre 2023

Savigny Foot CO 2 / Verrières le Buisson 1 * D2/B

Demande de Savigny Foot CO de changement d'heure et de terrain via Footclubs le 30 novembre 2023.

Accord de Verrières le Buisson.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Savigny Foot CO pour demande tardive.

Match n° 26098703 du 17 décembre 2023

MNVDB FC 2 / SO Vertois 2 * D5/B

Demande de MNVDB FC via Footclubs pour avancer la rencontre au 10 décembre 2023 avec refus du club adverse.



La Commission ne peut donner son accord, sans l'accord du club adverse.
La Commission maintient la rencontre au 17 décembre 2023.

Match n° 26098697 du 3 décembre 2023

Draveil FC 3 / Portugais Ris Orangis US 2 * D5/B

Courriel de Draveil FC.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre pour sa réunion du 12 décembre 2023.

COUPE ESSONNE CDM

Demande de changement de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 5 / Dourdan Sports 5

Accord de la Commission.

Match n° 27653511 du 10 décembre 2023

Arpajonnais RC 5 / Ballancourt FC 5

Courriel d'Arpajonnais RC.

La Commission reporte la rencontre au 7 janvier 2024 (date butoir), suite à une rencontre de championnat R2 pour Arpajonnais RC.

CHAMPIONNAT CDM

TI 72 h du 3 décembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Fontenay Vicomte FR 5 / Les Lusitaniens 5 * D1

TI FMI du 3 décembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

SO Vertois 5 / Pays Limours ENT 5* D1

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

COUPE ESSONNE U14

Demande de changement de terrain via Footclubs

Ballancourt FC 1 / Pays Limours ENT 1

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 25 NOVEMBRE 2023

D3/A

Match n° 26121619 * Arpajonnais RC 2 / Mennecy CS 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.



Aucune réponse d'Arpajonnais RC et de Mennecy CS suite à la demande de rapport du 28 novembre 2023.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Arpajonnais RC pour refus de faire la FMI.

D4/A

Match n° 26762051 * Jeunesse Etampoise 1 / Massy 91 FC 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUES DU 2 DECEMBRE 2023

D3/D

Match n° 26122470 * Ris Orangis US 23 / Villabé ETS 21

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 12 décembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/D

Match n° 26772296 * Montgeron ES 2 / Courcouronnes FC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 12 décembre 2023.

Match n° 26772297 * Athis-Mons USO 1 / Epinay sur Orge SC 3

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 12 décembre 2023.

Match n° 26772298 * Benfica Yerres 1 / Vigneux FCO 3

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match remis du 11 novembre 2023 à jouer le 16 décembre 2023

Vigneux FCO 2 / Villabé ETS 1 * D3/D

Demande de changement de terrain via Footclubs

Palaiseau-Villebon 3 / Epinay Atlético FC 1 * D3/C

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.



Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Ste Geneviève FC 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * D2/A

Gif SFOC 2 / Saclas Méréville US 1 * D4/A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Ste Geneviève FC 1 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Viry Chatillon ES 2 / Mennecy CS 2 * D3/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (lever de rideau des U15 R2).

Match n° 26762077 du 2 décembre 2023

Ballainvilliers AS 1 / Janville Lardy ASL 1 * D4/A

Demande de Janville Lardy ASL d'inversion de la rencontre et changement d'heure via Footclubs le 30 novembre 2023 refusée par Ballainvilliers.

Demande de Janville Lardy ASL de changement d'heure via Footclubs l le 1^{er} décembre 2023.

Accord de Ballainvilliers AS.

Amende réglementaire à Janville Lardy ASL pour demande tardive.

Match n° 27132110 du 2 décembre 2023

St Vrain-SO Vertois 1 / Verrières le Buisson 2 * D4/C

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Verrières le Buisson.

Amende réglementaire à Verrière le Buisson.

Match n° 26121635 du 9 décembre 2023

Savigny Foot CO 2 / Arpajonnais RC 2 * D3/A

Demande de Savigny Foot CO de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, au vu du motif invoqué, la Commission reporte la rencontre au 16 décembre 2023.

Match n° 26122471 du 9 décembre 2023

Pays Limours ENT 1 / Villabé ETS 1 * D3/D

Arrêté Municipal de fermeture du terrain de Briis sous Forges.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 26762080 du 9 décembre 2023

Vert le Grand US 1 / Jeunesse Etampoise 1 * D4/A

Arrêté Municipal de fermeture du terrain de Vert le Grand.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 26 NOVEMBRE 2023

D4/B

Match n° 26778584 * Evry Courcouronnes 1 / Savigny Foot CO 2

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 29 novembre 2023 à 20 h 38.

Amende réglementaire à Evry Courcouronnes pour transmission tardive.

FMI NON PARVENUES DU 3 DECEMBRE 2023

D2/A

Match n° 26101386 * Val Yerres Crosne 2 / Juvisy Académie 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

1^{er} avertissement et amende à Val Yerres Crosne pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

D4/A

Match n° 26778326 * Longjumeau FC 2 / Pays Limours ENT 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 12 décembre 2023.

D4/B

Match n° 26778593 * Boussy-Quincy FC 1 / Athis-Mons USO 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel du club recevant.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 12 décembre 2023.

D4/C

Match n° 26779123 * Ulis CO 2 / Plessis Pâté ES 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

1^{er} avertissement et amende aux Ulis CO pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Ballancourt FC 1 / Morsang sur Orge FC 1* D3/A du 17 décembre 2023

Ballancourt FC 1 / Pays Limours ENT 1 * D3/A du 24 mars 2024

Ballancourt FC 2 / Massy 91 FC 3 * D4/B du 14 janvier 2024

Ballancourt FC 2 / Boussy-Quincy FC 1 * D4/B du 21 janvier 2024



Ballancourt FC 2 / Ste Geneviève FC 2 * D4/B du 11 février 2024
Ballancourt FC 2 / Brétigny FCS 4 * D4/B du 10 mars 2024
Ballancourt FC 2 / Vigneux FCO 2 * D4/B du 17 mars 2024
Ballancourt FC 2 / Coudraysien FC 1 * D4/B du 7 avril 2024
Ballancourt FC 2 / Portugais Ris Orangis US 1 * D4/B du 28 avril 2024
Ballancourt FC 2 / Savigny Foot CO 2 * D4/B du 2 juin 2024
Ballancourt FC 3 / Grigny US 3 * D4/C du 4 février 2024
Ballancourt FC 3 / Evry FC 4 * D4/C du 3 mars 2024
Ballancourt FC 3 / Paray FC 2 * D4/C du 24 mars 2024
Ballancourt FC 3 / Ulis CO 2 * D4/C du 5 mai 2024
Ballancourt FC 3 / Bondoufle AMC 1 * D4/C du 26 mai 2024
Boussy-Quincy FC 2 / Aigle-Itteville 1 * D4/D
Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et d'installation via Footclubs avec accord des deux clubs

Soisy sur Seine AS 1 / Montgeron ES 1 * D3/B
Accord de la Commission.

Match n° 26101361 du 8 octobre 2023

Juvisy Académie 1 / Courcouronnes FC 1 * D2/A

Retour du dossier du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes en date du 16 novembre 2023 pour dire : Match à jouer.

Les frais d'arbitrage seront à la charge du District.
La Commission remet le match au 7 janvier 2024.

Match n° 26779109 du 19 novembre 2023

Saclas Méréville US 1 / Benfica Yerres 1 * D4/C

Reprise du dossier.

Courriel de Saclas Méréville.

La Commission enregistre le résultat :

Saclas Méréville US 1 : 2 buts

Benfica Yerres 1 : 5 buts

Match n° 26101296 du 3 décembre 2023

Mennecy CS 1 / Longjumeau FC 1 * D1

Demande de Mennecy CS de changement d'heure et de terrain via Footclubs le 30 novembre 2023.

Accord de Longjumeau FC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Mennecy CS pour demande tardive.

Match n° 26778326 du 3 décembre 2023

Longjumeau FC 2 / Pays Limours ENT 2 * D4/A

Demande de Longjumeau FC de changement d'heure et de terrain via Footclubs le 1^{er} décembre 2023.

Accord de Pays Limours ENT.

Demande traitée par le Secrétariat.



Amende réglementaire à Longjumeau FC pour demande tardive.

Match n° 26779714 du 3 décembre 2023

Mennecy CS 3 / Epinay sur Orge SC * D4/D

Demande de Mennecy CS de changement d'heure et de terrain via Footclubs le 29 novembre 2023.

Accord d'Epinay sur Orge SC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Mennecy CS pour demande tardive.

Match n° 26778314 remis au 7 janvier 2024

Pays Limours ENT 2 / Trois Vallées FC 1* D4/A

Reprise du dossier.

Demande de Pays Limours ENT de changement de date via Footclubs refusé par le club adverse (match de Coupe le 10 décembre 2023).

Match remis à une date ultérieure, au vu du motif invoqué.

COUPE ESSONNE U18

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

Soisy sur Seine AS 1 / Dourdan Sports 1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Savigny Foot CO 1 / Grigny US 1

Accord de la Commission.

Match n° 27653685 du 10 décembre 2023

Ulis CO 1 / Saclas Méréville US 1

En raison d'un match remis de Ligue pour Ulis CO 1, la Commission reporte la rencontre au 7 janvier 2024.

Match n° 27653697 du 10 décembre 2023

Breuillet FC 1 / Val Yerres Crosne 1

Demande de Breuillet FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Arrêté Municipal de fermeture de terrain.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club de Breuillet FC.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 26 NOVEMBRE 2023

D3/A

Match n° 26775717 * Evry FC 3 / St Michel FC 91 2

Reprise du dossier.



Lecture du rapport du club visiteur.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 12 décembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre aux deux clubs.

FMI NON PARVENUE DU 3 DECEMBRE 2023

D2/A

Match n° 26100864 * Arpajonnais RC 1 / Draveil FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport et du courriel de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

TI 72 h du 3 décembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Viry Chatillon ES 2 / Breuillet FC 1 * D2/B

Match n° 26100669 du 3 décembre 2023

Palaiseau US 2 / St Michel FC 91 1 * D1

Demande de Palaiseau US de changement d'heure via Footclubs le 29 novembre 2023.

Accord St Michel FC 91.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Palaiseau US pour demande tardive.

Match n° 26100860 du 3 décembre 2023

Savigny Foot CO 1 / Massy 91 FC 2 * D2/A

Demande de Savigny Foot CO de changement d'heure et de terrain via Footclubs le 30 novembre 2023.

Accord de Massy 91 FC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Savigny Foot CO pour demande tardive.

Match n° 267763789 remis au 10 décembre 2023

Dourdan Sports 2 / Orsay Bures FC 2 * D3/C

Reprise du dossier.

Demande de Dourdan Sports d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, au vu du motif invoqué, la Commission reporte la rencontre au 7 janvier 2024.

Match n° 26776036 du 3 décembre 2023

Pays Limours ENT 2 / Morsang sur Orge FC 1 * D3/B

Arrêté Municipal de fermeture du terrain de Briis sous Forges du 16 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



CHAMPIONNAT VETERANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Massy 91 FC 1 * D2/A

Soisy sur Seine AS 2 / Port. Saint Michel 1 * D4/A

Accord de la Commission.

Match n° 26118476 du 3 décembre 2023

Aigle Fertoise 1 / Horizon Aventure ASS 1 * D4/A

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe d'Horizon Aventure ASS 1, qui entraîne le forfait général de l'équipe.

Amende réglementaire à Horizon Aventure.

Match n° 26119623 du 3 décembre 2023

Dourdan Sports 1 / Champlan FCO 1 * D4/C

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de Champlan FCO 1.

Amende réglementaire à Champlan FCO.

Match n° 26118329 remis au 10 décembre 2023

Fontenay le Vicomte FR 1 / Saclas Méréville US 1 * D3/C

Courriel de Fontenay le Vicomte FR demandant le report de la rencontre.

Au vu du motif invoqué (deux rencontres sur le même terrain), la Commission reporte la rencontre au 7 janvier 2024.

CHALLENGE +45 ANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

St Michel FC 91 4 / Boussy-Quincy FC 4

Wissous FC 4 / Morangis Chilly FC 4

Accord de la Commission.

+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 3 DECEMBRE 2023

Poule D

Match n° 26756110 * Itteville AS 4 / Paray FC 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 12 décembre 2023.



TI 72 h du 3 décembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Villebon SPF 4 / Les Vieux du Foot 4 * Poule B
Port. Saint Michel 4 / Trois Vallées FC 4 * Poule F

TI FMI du 3 décembre 2023 à jouer à une date ultérieure

Bondoufle AMC 4 / Athis-Mons USO 4 * Poule B

Match remis du 19 novembre 2023 à jouer le 7 janvier 2024

Bondoufle AMC 4 / Ris Orangis US 4 * Poule B

Match n° 26870877 du 26 novembre 2023

Breuillet FC 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A

Reprise du dossier.

Lecture du courriel de Breuillet FC.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

La Commission enregistre le résultat :

Breuillet FC 4 : 0 but

Fleury 91 FC 4 : 7 buts

Match n° 2675373 du 17 décembre 2023

Epinay sur Orge SC 4 / Coudraysien FC 4 * Poule C

Demande d'Epinay sur Orge SC de changement de date via Footclubs pour avancer la rencontre au 10 décembre 2023.

Refus de Coudraysien FC.

La Commission maintient la rencontre au 17 décembre 2023.

Match n° 26755369 du 3 décembre 2023

Coudraysien FC 4 / Ullis CO 4 * Poule C

Courriel de Coudraysien FC en date du 29 novembre 2023, nous informant du forfait avisé de son équipe pour cette rencontre.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Coudraysien FC.

Match n° 26756095 remis au 7 janvier 2024

Tigery AS 4 / Les Lusitaniens 4 * Poule D

Reprise du dossier.

En raison de l'occupation du terrain (deux rencontres), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

+55 ANS

Feuille de match non parvenue du 26 novembre 2023 – 1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 12 décembre 2023, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF) :

Milly Gatinais FC 6 / Pays Limours ENT 6 * Poule C



Demande de changement de terrain via Footclubs
Orsay Bures FC 6 / Milly Gatinais FC 6 * Poule C
Accord de la Commission.